

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints, (max. 5000 caractères)

Langue originale (Fr)

Les deux principales langues enseignées au sein du lycée sont l'anglais et l'espagnol. Le premier partenaire du lycée est l'institut Ausias March de Valence. Plus de cinquante entreprises d'origine française ou à capitaux français sont présentes sur la région de Valence. D'autre part, l'Institut Ausias March propose l'enseignement du français comme langue étrangère même si majoritairement les étudiants espagnols choisissent l'anglais. Cet enseignement intéresse une poignée d'étudiants espagnols d'un bon niveau de langue française, certains ayant débuté l'apprentissage du français au lycée français de Valence. Au final, l'échange concerne potentiellement peu de candidats mais reste un échange de qualité. L'échange s'adresse principalement aux étudiantes en BTS Assistant de manager

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme, (max. 2000 caractères)

Langue originale (Fr)

Toutes les actions envisagées sont présentées au conseil d'administration du lycée qui doit les valider. D'autre part, l'information est relayée par des comptes-rendus papier et électroniques sur le site internet du lycée.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser, (max. 3000 caractères).

Langue originale (Fr)

La demande porte sur une mobilité de stage. De ce fait, l'impact reste très limité pour la stratégie du lycée alors qu'elle constitue un enrichissement personnel pour les étudiants mobiles.

*COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)